

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

BUDGET 2025 : CAP VERS L'AVENIR

Le débat d'orientations budgétaires 2025 traduit la stratégie financière et la volonté politique pour l'année à venir : poursuivre les projets, tisser la solidarité intercommunale, améliorer la qualité de vie et de l'habitat et relever les défis environnementaux... Et ce malgré un contexte national à l'économie et un endettement à surveiller.

Publié le 13 décembre 2024

LES OBJECTIFS

Opérationnels

Poursuivre l'investissements à hauteur de 12 millions d'euros

Exploiter le complexe sportif à hauteur de 23 millions d'euros

Financiers

- › Ramener le taux de désendettement en dessous des 9 ans d'ici 202
- › Maintenir une situation financière équilibre tout en assurant le remboursement du complexe sportif

LA STRATÉGIE

Des efforts pour :

- › Maîtriser les charges de gestion courantes
- › Maîtriser l'évolution de la masse salariale
- › Une solidarité intercommunale pour : soutenir l'investissements des communes

Dans un contexte financier contraint et fragile

- › Crise économique
- › Redressement des comptes publics et crise environnementale
- › Et financement du complexe sportif qui laisse peu d'investissements possibles pour d'autres projets
- › Le projet de loi de finances (PLF) fait peser beaucoup d'incertitudes sur les projections financières.

QUELQUES CHIFFRES

Les recettes

16 411 600 euros

(16 764 000 euros sans le Projet de loi de finances)

Le taux de désendettement est estimé à 11,47 ans, il serait de 8,64 ans sans le projet de loi de finances., avec une épargne brute à 1542 euros

Les dépenses

15 322 000 euros

(15 222 000 euros sans le Projet de loi de finances)

Epargne brute : 1089 600

(1542 000 euros sans le Projet de loi de finances)

LES INVESTISSEMENTS

3 397 000 euros

- › dont 2487 000 euros pour les projets identifiés (développement économiques, tourisme, gestion des déchets, mobilité, habitat...)
- › 910 000 euros pour les opérations du mandat.

LES PROJETS IDENTIFIÉS (AVANT ARBITRAGE)

 <p>Développement économique</p> <p><u>Parc d'activités</u> : remplacement des totems <u>Maison des entreprises</u> : - amélioration des services aux entreprises (réfection des locaux) - sécurisation du bâtiment - travaux PAPI - mise aux normes archives <u>Commerce</u> : Aide à l'immobilier, Renov' ma boutique et dernier commerce en milieu rural</p>	 <p>Tourisme</p> <p>Signalétique : entretien et réactualisation Gros entretien des sites touristiques (Llaucous, St Estève, Cap de Costes, Panoramique) Activités de pleine nature (entretien et requalification des infrastructures, sentiers de randonnées d'intérêt communautaire)</p>	 <p>Environnement</p> <p>Transition énergétique : géothermie au complexe sportif, réflexion photovoltaïque sur parkings... Gestion des cours d'eau : plan pluri-annuel de gestion Tarn, restauration berges à Saint-Hilarin Plan Climat air énergie territorial Schéma directeur cyclable Recapitalisation SEM Causse Energia Puech de l'Ouille (pastoralisme)</p>	 <p>Travaux</p> <p>Voirie départementale : Traverse du Bourg à Rivière sur Tarn Voirie intercommunale : gros entretien voies et ouvrages d'art</p>	 <p>Gestion des déchets</p> <p>Mise en place des conteneurs enterrés, semi-enterrés et colonnes aériennes (+ acquisition de bacs roulants) Acquisition d'une voiture</p>
 <p>Urbanisme</p> <p>Modification du PLUI Acquisitions foncières d'opportunité</p>	 <p>Habitat</p> <p>Abondements projets opération façades (démarche amplifiée)</p>	 <p>Déploiement des mobilités</p> <p>Schéma cyclable Acquisition véhicule pour covoiturage et autopartage</p>	 <p>TIC</p> <p>Renouvellement de matériel</p>	 <p>Administration générale</p> <p>Siège (Gros entretien, matériel et mobilier, stores extérieurs...) Immeuble 12 rue de la Capelle (travaux confortement) Maîtrise d'ouvrage déléguée : - Cœur de Village à Saint-Georges - Cœur de village à Peyreleau - STEP La Roque Sainte Marguerite - Réhabilitation ancienne école Aguessac</p> <p><u>Fonds de concours</u> : - Projets retenus en référence au règlement d'intervention - Enveloppe spécifique mise en conformité des réseaux d'eaux et d'assainissement</p>

EN CONCLUSION

- › Relier les habitants grâce au développement des mobilités pour tous